JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

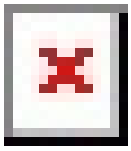
Date de génération de ce justificatif : 31/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

CHRISFLO – Fonds de commerce

Référence : L017415

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 17 février 2023 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Fonds de commerce



AVIS DE CESSION Suivant acte électronique du 8 février 2023, enregistré au service départemental de l'enregistrement de SAINT BRIEUC, le 10 février 2023, dossier 2023 19156, réf 2204P61 2023 A 00519, la société EURL F.G, SARL au capital de 8.000 €, ayant son siège social 4 Place des Cordeliers 22100 DINAN, immatriculée au RCS de SAINT MALO, sous le n° 480 767 961, a cédé son fonds de commerce d'achat, vente d'ouvrages en métaux précieux, bijoux fantaisie, accessoires de mode et de décoration exploité à 4 Place des Cordeliers 22100 DINAN, au profit de la société CHRISFLO, SARL au capital de 10.000 €, ayant son siège social 4 Place des Cordeliers 22100 DINAN, immatriculée au RCS de SAINT MALO, sous le numéro 948 326 277, représentée par Mmes Florence GEHANNE et Christelle VERGNOLLE, cogérantes, Le prix de cession est de 110.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 1er février 2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales au siège du fonds vendu pour la validité et pour la correspondance au Cabinet ALTEC AVO'K BIS, 4 Parc de Brocéliande 35760 SAINT GREGOIRE. Avis de modification au RCS de SAINT MALO. Pour insertion.

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE